

Au fil de la Trézée

Après les élections municipales des 25 septembre et 2 octobre, il nous a semblé important que ce numéro de votre bulletin municipal soit l'occasion d'un bilan, que ce soit sur les affaires générales ou celles de notre quotidien. Ainsi vous trouvez un article sur l'été 2022 et ses conséquences avec un zoom sur notre territoire ou bien un dossier détaillé à propos de l'univers scolaire et de la jeunesse. Bonne lecture.

La Rédaction

Le Mot du Maire

Zoom

Le point sur...

Histoire & patrimoine

Agenda

Bon à savoir
Côté pratique

Tourisme & Loisirs

Le coin des Associations

Sport

A propos de...

Le mot de la fin

Après une période électorale très éprouvante, la majorité municipale a retrouvé sa sérénité et s'est replongée dans les dossiers pour finaliser les projets initiés lors du précédent mandat.

Je tiens à remercier vivement tous les oratoriens qui nous ont renouvelé leur confiance ainsi que les conseillers sortants dont le mandat n'a pas été reconduit suite à l'application de la proportionnelle dans la composition du conseil municipal. Je regrette leur absence dans l'équipe 2022 car ils avaient montré beaucoup d'implication et de dévouement au service de la commune.

C'est maintenant une nouvelle majorité, dynamisée par l'arrivée de nouveaux membres très au contact de la population par leurs activités professionnelles, qui œuvre au service des oratoriens en concertation avec les membres de l'opposition.

Le contexte économique nous dicte ses priorités mais nous sommes déterminés à faire aboutir tous les projets annoncés pour améliorer le bien vivre à Ouzouër sur Trézée. Vous trouverez dans ce bulletin, un point d'avancement des dossiers.

Grâce aux associations, notre village a renoué avec les moments festifs qui nous rassemblaient avant la pandémie. J'espère vous retrouver lors d'une soirée où, en plus du bilan des actions engagées depuis 2020, nous échangerons nos vœux pour la nouvelle année.

Dans cette attente, je vous souhaite de passer une très bonne fête de Noël entourés de tous ceux qui vous sont chers.

Denis Gervais

Un souffle de liberté circule avec la levée des mesures sanitaires. Tout le monde s'en réjouit. Néanmoins, **restez prudents**, surtout dans les manifestations publiques, les grands rassemblements...

Au fil de la Trézée



Denis Gervais,
maire,
vous présente
son équipe
municipale



Pascal Vatan
1^{er} adjoint



Valérie Caillaut
2^{ème} adjointe



Patrick Lelouvier
3^{ème} adjoint



Francine Molinet
4^{ème} adjointe



Michèle Marteau-Bouessay
Conseillère déléguée



Benoit Savoldelli
Conseiller



Sandra Gimonet
Conseillère



Willy Camus
Conseiller



Josiane Le Lann
Conseillère



Philippe Scherer
Conseiller



Karine Dion
Conseillère



Anne Leclercq
Conseillère



Eric Gonzalez
Conseiller



Jérémy Paris
Conseiller

Les commissions municipales

- ❖ **Commission Finances et secteur associatif**
Vice-présidente: Francine Molinet
Membres : Josiane Le Lann, Anne Leclercq, Jérémy Paris.
- ❖ **Commission Affaires familiales et scolaires**
Vice-Présidente : Valérie Caillaut
Membres : Sandra Gimonet, Karine Dion, Eric Gonzalez, Jérémy Paris.
- ❖ **Commission Travaux, Urbanisme**
Vice-Président : Pascal Vatan
Membres : Benoit Savoldelli, Willy Camus, Eric Gonzalez, Jérémy Paris.
- ❖ **Commission Communication, Tourisme, Affaires culturelles**
Vice-Présidente: Michèle Marteau-Bouessay
Membres : Francine Molinet, Sandra Gimonet, Anne Leclercq, Eric Gonzalez.
- ❖ **Commission Voirie, chemins ruraux**
Vice-Président : Patrick Lelouvier
Membres : Pascal Vatan, Benoit Savoldelli, Anne Leclercq.



Mairie d'Ouzouer sur Trézée
1 rue Grande - 45250 Ouzouer sur Trézée
Tel : 02 38 31 93 90 - Fax : 02 38 29 60 00
mairie-secretariatg@ouzouer-trezee.fr

Au fil de la Trézée

Le point sur...

Projets en cours

- ❖ **Rénovation de l'éclairage public**
Le 14 novembre, un bureau d'étude a présenté le projet final à la Commission Travaux. Les appels d'offre ont été lancés. Le début théorique des travaux est prévu pour mars 2023.
- ❖ **Les enfants et l'univers scolaire**
Une rubrique est consacrée aux enfants et à l'univers scolaire en pages 4 et 5.
- ❖ **Création d'un bar-brasserie, rue St Roch** (dans la maison qui abritait la bibliothèque). Etude de faisabilité en cours avec la Chambre de Commerce et d'Industrie.
- ❖ **Construction d'une boulangerie place de la Libération** (projet suivi en concertation avec notre boulanger) Etude de faisabilité en cours avec la Chambre des Métiers.
- ❖ **Aménagement du parvis et des abords de l'église**
Devis demandés.
- ❖ **Récupération d'eau** (pour l'arrosage)
Une étude menée avec Suez est en cours pour la récupération des eaux de la lagune de l'usine de traitement.
- ❖ **Installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux** (en vue d'une autoconsommation)
C'est par une consultation de l'ABF (Architectes des Bâtiments de France) que le projet sera abordé.
- ❖ **Installation de panneaux lumineux d'information**
Excellent moyen d'information de l'ensemble de la population, ces dispositifs sont néanmoins très onéreux. Nous reportons l'examen du dossier à 2023.
- ❖ **Réfection de l'étanchéité**
 - A l'école primaire : travaux effectués
 - Dans la salle Pierre Vieillard : travaux en cours.
- ❖ **Adressage** : Le recensement des rues et des numéros est terminé. La mise en place des plaques de rue et des plaques de numéro se fera durant le 1^{er} semestre 2023.
- ❖ **Tourisme**
 - Améliorations pour le camping
 - Route de la Rose : voir en page 7.
- ❖ **Constituer un pôle culturel** dans la salle polyvalente Pierre Vieillard autour de la bibliothèque nouvellement installée, des magnifiques pianos Erard que nous avons en dépôt, de la chorale animée par Gilles Daviet.
- ❖ **Améliorations diverses**
W.C. publics : simple réfection, en fonction du projet global de boulangerie.

Leçon tirée de la catastrophe nucléaire de Fukushima : il a été décidé, il y a trois ans, d'augmenter le périmètre du PPI (Plan Particulier d'Intervention) des centrales nucléaires. 85 communes du Loiret sont concernées. Autour de Belleville, le PPI est passé de 10 à 20 km et ceci implique, entre autres mesures, que la population de cette zone dispose de pastilles d'iode.

Vous n'avez pas reçu de bon de retrait ? Vous avez oublié d'aller chercher ces pastilles ? Rendez-vous dans votre pharmacie habituelle avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

C'est gratuit et surtout, c'est important.

Bon à savoir

Entre les 19 janvier et 18 février 2023, notre commune réalisera le recensement de sa population. L'ensemble des habitants et des logements sont concernés.



A quoi sert le recensement ?

Il permet de déterminer officiellement le nombre de personnes vivant en France et la répartition de la population par commune. Il fournit des éléments statistiques : âge, profession, moyen de transport utilisés, type de logements, etc... En effet, à partir des résultats du recensement on peut déterminer :

- La participation de l'État au budget de notre commune : plus elle est peuplée, plus cette dotation est importante ! Vous comprendrez donc combien il est important de participer au recensement.
- Le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin...
- Les besoins en équipements, qu'ils soient publics, collectifs ou autre : transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc... de commerces, de logements, pharmacies, etc.

Comment ça se passe ?

Le **recensement en ligne** : plus simple et plus rapide pour vous, c'est également plus économique pour la commune et plus respectueux de l'environnement.

Le **questionnaire papier** : il vous est remis par un agent recenseur.

Quelle que soit la formule choisie, l'agent recenseur peut vous aider à remplir le questionnaire si nécessaire.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

En direct de la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye (CCBLP).



Voie : Route de la Bretonnerie et Route de Botteron le reprofilage a été effectué. L'enrobé sera réalisé en mai 2023. Les travaux Route de la Gibardière et Route de St Aubin sont reportés à 2023.

Agenda

Quelques dates à noter :

AFMTELETHON  **COORDINATION DU LOIRET**

Bonne nouvelle : notre commune a été accréditée pour le Téléthon 2022.

Alors, rendez-vous le **11 décembre 2022 de 9 à 13 heures**

Rando, vin chaud, café, chocolat, point de convivialité sur le marché.

13 janvier 2023 à 18h, salle polyvalente Pierre Vieillard : Vœux du maire, félicitations aux jeunes diplômés et aux lauréats du concours des maisons fleuries.

Vous pouvez consulter le calendrier de l'ensemble des manifestations sur le site de la mairie.



A propos des enfants

L'enfance et l'éducation, une priorité

Dès les élections de 2020, l'équipe municipale a fait de l'éducation l'une de ses priorités. Notre objectif est d'accompagner les enfants à tous les stades de leur évolution. ... Les synergies avec la Communauté de Communes ont été...

Accompagnement du jeune enfant

- Les jeudis matin : Relais Petite Enfance - Dispositif de la Communauté de Communes. Au programme : échanges, rencontres, activités d'éveil... C'est un rendez-vous important pour les assistantes maternelles et pour les enfants en bas-âge.

Nouveau

- ▶ Les mercredis après-midi : Accueil Enfants/Parents. Dispositif de la Communauté de Communes. Pour les enfants de moins de 6 ans accompagnés de leurs parents.
- ▶ Changement de local pour le Relais Petite Enfance et l'Accueil Enfants/Parents. Désormais, pour faciliter l'accessibilité et pour des raisons d'économie d'énergie, ces rencontres ont lieu dans un espace à la salle des fêtes.

Bientôt

- ▶ Partenariat bibliothèque/relais petite enfance à la découverte du monde des histoires et des livres.

Accompagnement à la scolarité :

- Soutien et participation financière pour certaines sorties éducatives (classes-découverte par exemple)
- Rénovation régulière des locaux.
- Spectacle de Noël pour allier éducation, culture et convivialité.
- Visite et communication auprès des familles ayant choisi l'école à la maison (tous les deux ans).

Depuis juin 2021

- Des dictionnaires pour les enfants de CP afin de les encourager à persévérer dans la lecture et satisfaire leur curiosité.
- Des calculatrices pour les CM2 : une manière d'encourager et de féliciter les futurs collégiens.

Nouveau

- ▶ Cette année, nous nous sommes engagés à assurer une demi-heure quotidienne de sport pour chaque classe sur le temps scolaire, en plus de l'EPS
- ▶ En octobre, visite du château de Pont-Chevron lors du Festival International d'Art Urbain. La mairie a pris en charge les ateliers d'initiation avec les artistes.

Promenades et activités de saison



Effrayants à souhait, tous ces préparatifs pour Halloween !



Photos Josiane Gérard

A propos des enfants

... renforcées pour bénéficier de l'ensemble de l'offre éducative. Deux ans après, malgré toutes les contraintes, notamment liées à la Covid, le bilan dépasse les attentes. Faisons un tour d'horizon, étape par étape.

Au fil de la Trézée

Accompagnement à l'éducation en péri-scolaire :

- Dès le 2^{ème} semestre 2020, extension des plages horaires de l'accueil de loisirs.
- Fin 2021, conclusion d'un partenariat avec la CAF pour adapter les tarifs de la garderie et de l'accueil de loisirs.
- Construction et édition du Projet Educatif :
 - La garderie : des espaces d'activités définis pour favoriser l'autonomie, le libre-arbitre et la communication sous l'oeil averti et encourageant des animatrices.
 - L'accueil de loisirs : activités variées où l'enfant reste acteur ; il est en situation de réussite. Thème choisi cette année : « les mondes imaginaires ».
 - Activités jeunesse : l'enfant découvre de multiples activités et son environnement. Pendant les congés scolaires, activités gratuites grâce à l'engagement des associations et des bénévoles.

Nouveau

- ▶ Bibliothèque : renouvellement régulier des ouvrages grâce à l'entente avec la Médiathèque Départementale.
- ▶ Déménagement de la bibliothèque. Création ainsi d'un pôle culturel salle Pierre Vieillard : associations, bibliothèque, bientôt piano...
- ▶ Restauration scolaire : Education à l'équilibre alimentaire avec l'édition des « menus arc-en-ciel », l'introduction de produits durables et de nouvelles recettes.

Bientôt

- ▶ Rénovation de l'équipement de cuisine à la cantine.
- ▶ Aire de jeux (questionnaire aux parents et aux enfants sur le choix du lieu d'implantation ; les enfants se sont exprimés quant à leurs équipements préférés).

Accompagnement de la jeunesse et de l'adolescence :

- Félicitations et encouragement des jeunes diplômés.
- Piscine : un car est à disposition des jeunes pour s'y rendre pendant les congés d'été.
- City-stade, un lieu de rencontre apprécié.
- Cultur'ado / EVS Itinérant / Ligue du Loiret (dispositif de la Communauté de Communes). Un planning d'activités pour les mercredis et les vacances scolaires : sorties, activités, festival, colos apprenantes... Par exemple, dernièrement à Ouzouër, Fest'ivert. Pour information, toutes les activités, souvent gratuites, sont ouvertes à l'ensemble des jeunes de la communauté de communes. Un transport en mini-bus peut être organisé à la demande. Renseignements, inscriptions : 07 57 40 10 28. Mail : evsanimation@laligue45.fr

Bientôt

- ▶ Parcours sportif.

Bien d'autres projets sont à l'étude.

Mais nous préférons être sûrs de leur faisabilité avant communication.

Valérie Caillaut

Nous tenons à remercier les citoyens qui ont soutenu notre démarche lors des dernières élections municipales, avec une mention particulière à toute notre équipe pour son dynamisme.

Nous nous impliquerons de manière positive dans toutes les commissions. Nous aborderons notamment dans un premier temps ce qui nous tient à coeur :

- Il manque cruellement une aire de jeux pour les tout-petits, nous veillerons donc à ce que les projets « jeux d'enfants » aboutissent dans les meilleurs délais.
- Nous interviendrons pour étudier et mettre en place des aménagements pour la circulation des piétons et des cyclistes dans le bourg d'Ouzouër, répondant ainsi aux besoins de sécurisation (vers l'école, ...) et d'attractivité touristique.

Nous insisterons sur la nécessité de faire participer les habitants de la commune à l'élaboration et la mise en place des projets.

Anne Leclercq & Eric Gonzalez



L'état-civil de janvier à fin octobre 2022

- 2 Naissances : 1 fille et 1 garçon
- 1 mariage
- Nous ont quittés : M. Alain Bachelet
M. Claude Heuveline Mme. Catherine Jacopin
M. Claude Jacquinet M. Joël Latreille
M. Bernard Pierre M. Guy Troude

Zoom

Un été qui (enfin !) n'a laissé personne indifférent !

A la télévision, dans la presse, sur les réseaux sociaux, il n'y avait pas de mots trop forts pour qualifier l'été 2022. Pourtant, il sonne comme une répétition générale de notre futur : canicules, milliers d'hectares partis en fumée, sécheresse (en novembre, 50 départements étaient encore en restriction d'eau). Enfin, bien qu'espérée par tous, la pluie devient menace quand elle se transforme en déluge.

Un constat : des régions qui, d'ordinaire, ne connaissent pas ces phénomènes extrêmes ont été touchées cet été.



Vu sur Facebook

Ainsi début août, à La Bussière (massif du Grand Bois) un feu a ravagé 21 hectares.

C'est grâce à l'engagement de moyens très importants qu'il a pu être circonscrit assez rapidement. Il s'agissait d'un feu de résineux, typique du « sud », tels qu'on les voit à la TV, selon le Lieutenant Willy Camus.

Dans le sud-est particulièrement touché par les incendies de forêt, une stratégie globale a été mise en place dès 1960. Elle commence très en amont (prévention, sensibilisation des populations, défrichage, fermeture des massifs forestiers, etc.). L'efficacité repose sur une mobilisation humaine et matérielle, l'entretien des équipements forestiers, des pistes et des points d'eau.

Willy Camus confirme que les feux d'espaces naturels (chaumes, récoltes sur pied) sont en nette augmentation et

deviennent plus violents, plus destructeurs. Fort heureusement, nombre d'agriculteurs ont acquis des automatismes en matière d'anticipation : déchaumeurs à portée de main ou citerne à proximité des zones moissonnées. Et le SDIS45 est également là pour des conseils ou des formations spécifiques.

Si les aménagements et les mesures préventives diffèrent d'une région à l'autre, les sapeurs-pompiers disposent d'une formation et d'un équipement de leurs engins (auto-protection, bouteilles d'air) identiques, ce qui leur permet d'intervenir en renfort sur tout le territoire français, voire à l'étranger.

Pour faire face aux évolutions constatées, notre territoire élargit le champ des formations de ses sapeurs-pompiers : en 2023, l'unité territoriale du Giennois bénéficiera de formations spécifiques feux de forêt, inondations, opérations diverses, sauvetages en eaux vives. Quant au matériel d'intervention il est déjà complété par un scooter des mers (Gien) et des bateaux à fond plat (Gien, Briare, Chatillon). Il est envisagé d'équiper notre territoire en moyens aériens (avion Dash bombardier d'eau et/ou hélico) dont la base serait à Orléans-Bricy.

Pas étonnant que les pompiers soient toujours à la recherche de volontaires ! Ils doivent faire face à leurs missions habituelles et, en même temps, être prêts à affronter des situations exceptionnelles avec pour mot d'ordre : protection des personnes, des biens et de l'environnement.

Nous sommes dans l'urgence climatique ! C'est ce que vient de nous dire l'été 2022. Même si nous avons l'impression que l'objectif est hors d'atteinte, les actions individuelles - y compris les plus infimes - ne sont pas à négliger ; mises bout à bout, elles finiront par avoir un impact.

En collaboration, Willy Camus & Michèle Marteau-Bouessay

Bon à savoir... bientôt les Fêtes de fin d'année

Le C.C.A.S. a une pensée pour nos aînés... En 2021, protocole sanitaire oblige, le repas partagé au restaurant s'est transformé en « bon pour un repas » valable au Relais du Donjon. Chacun a pu ainsi choisir la date du repas, ses invités et son menu. En raison de nombreux retours très positifs, nous avons donc reconduit la formule en 2022. Chacun a le choix entre un **colis** ou un « **bon pour un repas** » au restaurant L'Estancia à Briare (valable jusqu'au 28 février 2023).

Cette offre s'adresse aux personnes de plus de 75 ans qui habitent Ouzouër. Les bénéficiaires, au nombre de 143 cette année, ont été sollicités par courrier pour faire connaître leur choix : 102 personnes ont opté pour le colis de Noël et 41 personnes ont choisi le bon pour un repas.

Les colis de Noël ou les bons-repas sont à retirer à la mairie du **12 au 14 décembre prochain** (salle du Conseil Municipal aux heures d'ouverture de la mairie). Une distribution est assurée pour ceux qui ne peuvent se déplacer.

Nous n'oublions pas pour autant nos aînés qui résident en Ehpad ; la distribution des colis de Noël est l'occasion de leur rendre une visite et de converser sur notre village. Nous veillons aussi à ce qu'ils ne restent jamais sans nouvelle puisque le bulletin « Au fil de la Trézée » leur est envoyé par courrier à chaque édition.



Au fil de la Trézée

A la fin de la saison 2022, 32 000 passages ont été enregistrés sur la Scandibérique, au compteur de Montbouy ! Et certains ont fait étape à Ouzouër : en effet, nous notons une augmentation de 80 % du nombre de cyclistes, équipés de leur tente, ayant fréquenté **notre camping municipal** par rapport à la saison 2021.

D'une manière générale, notre camping a été apprécié : sur les 7 mois de la saison 2022 (avril à fin octobre) nous y avons accueilli plus de 1 400 personnes, les séjours ont tendance à être plus longs ou à se renouveler. 27 % de nos visiteurs venaient de pays voisins, en majorité des Pays-Bas. Ceci nous encourage à poursuivre des améliorations qui figureront au prochain budget.

Nous avons été sollicités pour intégrer la **Route de la Rose**. Dans le Loiret, la rose est chez elle et de longue date ! C'est un thème pour partir à la découverte de notre territoire. Alors pourquoi ne pas rejoindre les sites déjà référencés ? Si c'est une façon de stimuler l'activité touristique, c'en est également une d'embellir notre village... nous étudions le dossier.



Photo Yves Danjon

Le coin des associations



Le forum des associations

A l'initiative de Willy Camus et Aline Brunet, le forum des associations s'est tenu, pour la première fois, le 4 septembre dernier, salle polyvalente Pierre Vieillard. C'était une excellente occasion de découvrir les activités proposées par l'ensemble des associations d'Ouzouër sur Trézée. Environ 130 personnes en ont profité. La surprise a été assurée par Maître Nono et sa démonstration de percussions. Cette expérience concluante est à renouveler.

Cercle de l'Amitié, une page se tourne

Pour mémoire, cette association vise à proposer à ses membres des activités variées : loisirs, sorties et voyages. A ce jour, Marie-Paule Vercasson en occupe la présidence. Mais, après de longues années de bons et loyaux services, son souhait est de céder la place tout en étant préoccupée par la pérennité de l'association. Elle espère donc vivement que des candidats se fassent connaître avant la prochaine assemblée générale qui devra élire un(e) nouveau(elle) président(e).

Les membres actuels accueilleront avec plaisir toutes les personnes qui auraient envie de les rejoindre. « Ce sera l'occasion de s'ouvrir à de nouvelles idées », disent-ils. Alors si vous souhaitez accéder à de nouvelles activités et à de nouvelles rencontres, ne ratez pas la prochaine assemblée générale le 12 janvier 2023.



Ne nous privons pas des illuminations de Noël mais, économies obligent, elles ne dureront que trois semaines : du 1^{er} décembre au 9 janvier.



La fibre est déployée à Ouzouër depuis cet été. SFR et Orange ont déjà proposé leurs abonnements. Bouygues et Free le feront en 2023. La commune a d'ores et déjà équipé la mairie, la salle polyvalente Pierre Vieillard, les écoles ainsi que les locaux où se réunit l'association IISD (informatique).

Le 20 octobre dernier, dans le cadre des élections municipales, choix a été fait par les électeurs de donner la majorité à la liste portée par Denis Gervais, maire sortant, suite à une vague de démissions de l'ancienne municipalité. Malgré un programme innovant, réfléchi et sérieux, mettant en avant la jeunesse et la redynamisation de notre village, la liste « Ouzouër, ensemble pour l'avenir » n'a su recueillir un nombre de voix suffisamment élevé pour redonner un souffle nouveau à Ouzouër.

Toutefois, nous tenions à remercier celles et ceux qui, dans le cadre d'une abstention qui doit interroger chacun sur sa source, ont su exprimer une envie de changement, tant dans la méthodologie que dans les résultats. Les républicains que nous sommes saluent, avec bienveillance mais aussi un certain sens du devoir, la victoire de la liste de Denis Gervais, réélu à la tête de la commune cinq jours après le second tour.

Bien que ne disposant que d'un seul siège, notre groupe saura faire entendre sa voix, que ce soit au sein des commissions où nous sommes inscrits que lors des conseils municipaux, afin de défendre nos convictions autour du vivre-ensemble et de l'intérêt général. La deuxième partie de la mandature 2020-2026 devrait voir, à en croire la majorité, l'aboutissement de multiples projets. Sans esprit partisan, nous nous associerons dans cette dynamique lorsque les propositions répondront aux aspirations de notre groupe. A l'inverse, nous ferons entendre notre voix si les projets engagés n'ont que peu de sens.

En tout état de cause, nous restons à votre écoute pour faire remonter vos observations et vos questionnements sur les actions en cours. Pour nous joindre : parisjeremv45500@gmail.com

Jérémy Paris

Au fil de la Trézée

Inventaire des friches agricoles

Le Pays du Giennois s'est engagé en 2019 dans l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT). Dans le cadre de ce programme, il a été décidé d'engager, avec l'appui de la SAFER* du Centre, une opération visant à identifier les friches agricoles et à définir un programme d'actions pour remobiliser ce foncier délaissé.

Ce projet a pour objectif de :

- Développer des productions compatibles avec le Projet Alimentaire Territorial (filières alimentaires locales de qualité)
- Lutter contre l'enrichissement et ses externalités négatives : fermeture des paysages, nuisances pour les agriculteurs, risque d'incendie...
- Valoriser de façon plus « assumée » sur les parcelles à enjeu écologique, la biodiversité et les paysages existants sur ces espaces.

Les premiers éléments du diagnostic font état de 564 ha de friches agricoles sur le territoire de notre commune.

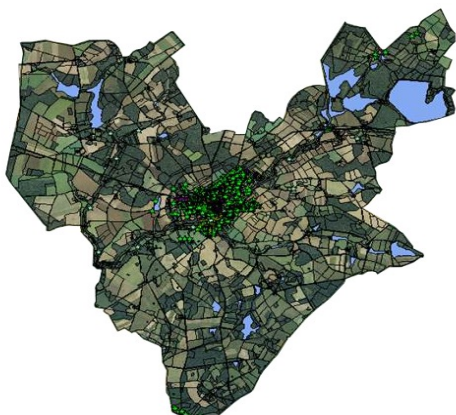
Pour être efficace, cet inventaire doit être un travail partagé qui bénéficie de la participation des communes, de l'ensemble des élus, des habitants et des exploitants agricoles qui peuvent utilement l'enrichir grâce à leur connaissance du territoire.

L'outil se présente sous forme d'une carte participative, réalisée par la Safer du Centre et que vous pouvez consulter en suivant le lien suivant : <http://centre.vigifoncier.fr/vigifriche/>. Des identifiants vous seront adressés quelques jours après votre première connexion. Des plans papier sont également mis à disposition en mairie.

Les organismes agricoles et environnementaux (chambre d'agriculture, ADEAR, ADAPIC, Bio Centre, Conservatoire des Espaces Naturels...) ont été associés à cette démarche afin de pouvoir croiser les informations de la SAFER avec les enjeux du territoire et d'étudier toutes les opportunités possibles à la remobilisation des friches.

Le Pays Giennois et la Safer Centre restent à disposition pour répondre à toutes vos questions et vous invitent à participer activement à cet inventaire.

*Une Safer (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) est une société anonyme, sans but lucratif (sans distribution de bénéfices), avec des missions d'intérêt général, sous tutelle des ministères de l'Agriculture et des Finances.



Regardez bien cette carte aérienne de la sixième commune du Loiret par la surface : 6 163 Ha. Quelle forme voyez-vous ?

Soyons romantiques, on pourrait y voir un cœur, n'est-ce pas...

Alors, disons qu'**Ouzouër est notre commune de cœur !**

Ce sera notre mot de la fin...



Mairie d'Ouzouër sur Trézée

1 rue Grande - 45250 Ouzouër sur Trézée - Tel : 02 38 31 93 90 - Fax : 02 38 29 60 00 - mairie-secretariatg@ouzouer-treze.fr

Lettre gratuite d'information des habitants de la commune d'Ouzouër sur Trézée

Directeur de la publication : Denis Gervais, maire

Conception et réalisation : Michèle Marteau-Bouessay, 2^{ème} adjointe

Impression : Imprimerie Nouvelle à Briare